**LES SIGNATAIRES DU CLS DE L’AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE**

**AU 7 juin 2023**

**Les 28 communes de l’agglomération**

La commune d’Angoulins-sur-mer

La commune d’Aytré

La commune de Bourgneuf

La commune de Châtelaillon-Plage

La commune de Clavette

La commune de Croix-

La commune de Dompierre-sur-Mer

La commune d’Esnandes,

La commune de Lagord

La commune de La Jarne

La commune de La Jarrie

La commune de La Rochelle

La commune de L’Houmeau

La commune de Marsilly

La commune de Montroy

La commune de Nieul-sur-Mer

La commune de Périgny

La commune de Puilboreau

La commune de Saint-Christophe

La commune de Sainte-Soulle

La commune de Saint-Médard d’Aunis

La commune de Saint-Rogatien

La commune de Saint-Vivien

La commune de Saint-

La commune de Salles-sur-Mer

La commune de Thairé

La commune de Vérines

La commune d’Yves

**Les collectivités, institutions, partenaires**

l’ARS

La Préfecture

La Communauté d’Agglomération de La Rochelle

La Caisse Primaire d’Assurance Maladie de la Charente-Maritime

La MSA des Charentes

Le Groupe Hospitalier La Rochelle Ré Aunis

L’Education Nationale

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Aunis Nord

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de La Rochelle

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé CPTS) Aunis Sud

La Caisse d’allocations familiales de Charente Maritime

La Rochelle Université

**Les associations**

La ligue contre le cancer

L’association Avenir Santé Environnement

Le centre SMR Richelieu

L’association UNAFAM

Nature Environnement 17

La Maison Associative de la Santé

**Au 16 janvier 2024 (copil CLS)**

L’association Le centre Régional de Dépistage de Cancers de la Charente Maritime

L’Association Professionnelle Sport et Loisirs 17

**Au 08 octobre 2024 (prochain copil CLS)**

Cardiocéan

La Clinique de l’Atlantique